

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

142338

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10295 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAOUA BOUNAZZA

Date de naissance : 01/11/1958

Adresse : Bloc 16 N° 07 Hay d'Amica Hay Mohamed

Cage : Cage

Tél. : 0662 394 825 Total des frais engagés : 33.800,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Khalid BANINE
OPHTALMOLOGISTE

Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn El Adraâ
El Mourakuchi Rés. Fatima Zahra II
3ème Etage N° 6 Casablanca
INPE : 091042432

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/Dece/2022

Nom et prénom du malade : CHAOUA BOUNAZZA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Améthyste

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin, attestant le Paiement des Actes
2 Decembre 2022	Cs	K10	2100 Dhs	Dr. Khalid BACHIR DPTAL MOLOKIE Angle Bd Ibn Tachfine et Bd El Mourakuchi El Mourakuchi Res. Fatima Zahra 3ème Etage N° 6 Casablanca INPE : 091042432

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22 07 2022	130,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

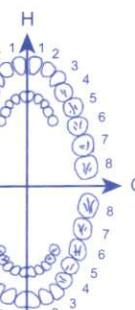
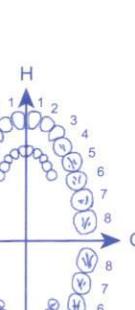
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE MOUSSAOUI Praticien Optométriste Bd. E. Bloc 10d, N° 7 Av. Mohammed V-Casablanca Tunisie 1005 Tunisie	22/12/22					30000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \end{array} $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le :

22 DEC 2022

الدار البيضاء. في :

ЧАЕНВ БОН 4224

Amiette professor photellus

CDG: ~~100~~ ADD + 200

DR HASSANE MOUSSAOUI
Opticien Optométriste
23, E, BLOC 106, N° 7
Mohammadi-Casablanca
TÉL: 0524 23 05 05
TÉL: 0524 23 05 05

130.00 HYPRESM one

S.V.

မြန်မာ
My Fresh



Dr. Khalid BANINE
OPHTALMOLOGISTE
Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn EL Adraa
El Mourakech Rés. Fatima Zahra II
3ème Etage N° 6 Casablanca
INPE : 091042432

Angle Bd Ibn Tachafine et Ibn Al Adrâa El Mourakouchi
Résidence Fatima Zahra II 3ème étage - N°6 Casablanca
(au dessus de Marjane Market et Bank of Africa)
Tél : 0522 61 22 22

زاوية شارع ابن تاشفين و شارع ابن العذراء المراكشي
إقامة فاطمة الزهراء II . الطابق 3 رقم 6 - الدار البيضاء
(فوق مرجان ماركت و بنك أفريقيا)

الهاتف : 0522 61 22 22

E-mail : kbanine@gmail.com

OPTIQUE MOUSSAOUI

Opticien Spécialiste

Bloc Kodia 106 Bd. E N° 7 Bis,

El Hay Mohammedi - Casa

Tél : 06 69 00 97 85

05 22 60 3439

Patente : 32825428



نظارات مساوي

أخصائي في النظارات البصرية

بلوك الكدية 106 - الحي المحمدية E

الرقم 7 مكرر - الحي المحمدية

الهاتف : 06 69 00 97 85

05 22 60 3439

الباتننا : 32825428

3549

Ordonnance de M. le Docteur :

Khalid BANINE

N° de nomenclature

01

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D : + 1.50 O.G : + 1.00	PRES	O.D : Add + 2.00 O.G : Add + 2.00
------	------------------------------------	------	--

FOURNITURE

Monture :

glasses

8000h

Verres :

Pyrex Blue
Blue

22000h

Etuis :

OPTIQUE MOUSSAOUI
Opticien Optométriste
Bd. E. Bloc 106 N° 7
El Hay Mohammedi-Casablanca
Tél : 06 69 00 97 85

30000h

Arrêtée la présente facture à la somme de

10000h

Casablanca, le

22/12/2022

M. ou Mme :

Amel BOUAFIA